

COMITE DE PROGRAMMATION LEADER GAL PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

PROCES VERBAL DU COMITE DE PROGRAMMATION DU VENDREDI 20 NOVEMBRE 2020

Le vendredi 20 novembre 2020, à 10h30, dans la salle des fêtes de Babeau Bouldoux, s'est tenue la réunion des membres du Comité de Programmation du Groupe d'Action Locale Pays Haut Languedoc et Vignobles, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES.

Ont participé à cette réunion les membres suivants :

Collège « Privés »

Titulaires	Présence	Suppléant	Présence
BELOT Nelly	x	BOURGNE Nadia	x
BEUGNON Guilhem	x	RODRIGUEZ Gabriel	
BEZIAT Patrick	x	BASCOUL Francis	
BLANQUET Catherine	x	BACHELOT Olivier	
COSTE Philippe		CARRETIER Denis	x
DESMAZIERES Stephan		BLET Nadège	x
FLEUTIAUX Bertrand	x	GALY-GUIRAUD Marie-Paule	
FROIDEVAUX Claude	x	RONZIER Françoise	x
GARRIGUENC Thierry	x	JEANJEAN Marie-Odile	
KWIATWOSKI Pierre		PEREZ Lucie	
OLLIER Françoise	x	FRISSANT Françoise	x
PAGES Eric		BOISJOT Nathalie	
ROMBEAUX Christophe	x	VIE Nicole	
ROUX Stéphane	x	MIQUEL Raymond	
TREBAOL-CADENAT Marie-Noëlle	x	FRANCART-MARTY Marie-Josèphe	
Total	10	Total	5

Collège « Publics »

Titulaires	Présence	Suppléant	Présence
ARCAS Jean	x	CABROL Josian	x
BADENAS Jean-Noël		COMBES Catherine	x
BOUTES Francis	x	SAUR Séverine	
BARTHES Daniel	x	ULMER Jean-Michel	
BIES Christian	x	GERONIMO Marie Line	x
FALCOU Béatrice	x	FRAISSE Yves	
GALTIER Daniel	x	BARO Gérard	
LAFURIE Jean-Louis		ROUBICHON Olivier	x
MATHIEU Pierre	x	COMBES Mariette	x
PONS Marie-Pierre		FALIP Jean-Luc	
POLARD Pierre		SOULIE Rémy	x
SALAVIN Thérèse	x	VORDY Didier	x
SONZOGNI Catherine		GONZALEZ Harmonie	
SOULIGNAC Jacques	x	CHEVRIER Yannick	
Total	9	Total	7

La règle du double quorum a été respectée :

- Au moins 50% des membres du Comité de Programmation ayant voix délibérante étaient présents (25 membres votants des collèges « Privés » et « Publics » sur 29).
- Au moins 50% des membres votants lors de la séance du Comité de Programmation appartiennent au collège privé (13 membres du collège « Privés » sur 25 votants).

Le Président accueille et remercie les membres du Comité pour leur présence à cette réunion.

I. Procès-verbal de la réunion du Comité de Programmation du 17/12/2019.

Monsieur BOUTES demande si des remarques sont à formuler sur le procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2019.

L'ensemble des membres approuve le procès-verbal du Comité de Programmation du 17 décembre 2019.

II. Actualisation des membres du Comité de Programmation.

Depuis les élections municipales de juin 2020, de nombreux membres du collège public ont changé. Monsieur BOUTES demande à l'ensemble des membres de se présenter.

Les membres approuvent à l'unanimité la nouvelle liste des membres du Comité de Programmation.

III. Etat d'avancement du GAL.

Un point d'étape est présenté aux membres du Comité de Programmation, synthétisé par les tableaux ci-dessous :

Programmation du GAL au 17/12/2019

Mesure	Maquette financière	Montant programmé	Nombre de dossiers	%
19-2	1 955 409,54 €	1 515 213,20 €	60	77,48
19-3 Coopération	95 000,00	2 211,52 €	1	2,32
19-4 Ass. Technique	385 000,00	301 694,72 €	4	78,36
Totaux	2 435 409,54 €	1 819 119,44 €	65	74,79

La moyenne régionale (ex Languedoc-Roussillon) est de 1 592 846,88 € de FEADER Leader programmé par Groupe d'Action Locale (GAL). 25 485 550 € de la maquette régionale sur 40 000 000 € ont été programmés, soit 63,71 %. Le montant moyen de FEADER Leader octroyé par dossier est, au niveau régional, de 29 904,25 €. Le GAL affiche un montant moyen de 27 986,45 € par dossier.

Solde de la maquette du GAL au 17/12/2019

Mesure	Maquette financière	Montant programmé	Solde	%
19-2	1 955 409,54 €	1 515 213,20 €	440 196,34 €	22,51
19-3 Coopération	95 000,00	2 211,52 €	92 788,48 €	97,67
19-4 Ass. Technique	385 000,00	301 694,72 €	83 305,28 €	21,63
Totaux	2 435 409,54 €	1 819 119,44 €	616 290,10 €	25,31

Paiement des crédits FEADER LEADER au 19/11/2020

Mesure	Montant programmé	Montant payé	Nombre d'opérations de paiement	%
19-2	1 515 213,20 €	407 795,85 €	28	26,91
19-3 Coopération	2 211,52 €	2 211,52 €	1	100,00
19-4 Ass. Technique	301 694,72 €	301 694,72 €	5	100,00
Totaux	1 819 119,44 €	711 702,09 €	34	39,12

Au niveau régional, 11 073 430,00 € ont été effectivement payés aux porteurs de projet, soit 43,45 % des dossiers programmés et 27,68 % des crédits FEADER Leader.
La région a payé, en moyenne, 692 089,38 € de crédits par GAL.

IV. Sélection de projets.

a) Données chiffrées sur les projets en sélection.

Voir le tableau page suivante.

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DES PROJETS PRESENTES, EN CHIFFRES.

Statut dossier	Intitulé	Maitre d'ouvrage	N° fiche action	FEADER LEADER	CD 34	CR Occitanie	Autre financeur public	Financier privé	Top-up	Autofinancement	Montant total du dossier
EN SELECTION	PPAM bio dans le Pays HLV : professionnalisation et intégration de la filière 2019-2021	SCIC Bio Orb PPAM	1	78 054,36 €	19 513,59 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 592,29 €	39 173,52 €	152 333,76 €
	Sécurisation et mise en tourisme du site de la tour de Colombières	Commune de Colombières sur Orb	2	9 920,00 €	2 480,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 100,00 €	15 500,00 €
	Création de l'itinéraire patrimonial de Villemagne l'Argentière	Commune de Villemagne l'Argentière	2	11 360,00 €	2 320,00 €	0,00 €	520,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	17 750,00 €
	Inventaire et récolement des collections du musée de Minerve	Commune de Minerve	2	15 616,00 €	3 904,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	24 400,00 €
	Bornes numériques	Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles	4	33 392,00 €	8 348,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	11 612,00 €	13 338,00 €
				Sous-Total	36 565,59 €	0,00 €	520,00 €	0,00 €	27 204,29 €	64 041,52 €	276 673,76 €
HORS SELECTION	Animation du GAL 2020	Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles	6	73 404,48 €	9 175,56 €	9 175,56 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,08 €	91 755,68 €
				Total général	45 741,15 €	9 175,56 €	520,00 €	0,00 €	27 204,29 €	64 041,60 €	368 429,44 €

b) Sélection des projets.

Les porteurs de projets ont tour à tour présenté leurs opérations et répondu aux questions qui leur étaient posées, puis ont quitté la salle pour permettre aux membres du Comité de Programmation de débattre et statuer sur les opérations qui étaient en sélection.

Les membres du Comité de Programmation qui, de par leur fonction au sein des différentes structures qu'ils représentent, auraient un quelconque intérêt dans les projets présentés, ont quitté la salle et n'ont donc pas pris part aux votes.

Tableau récapitulatif des notes attribuées aux projets en sélection :

Projet	Note du Service Instructeur	Note du Comité Technique	Note retenue par le Comité de Programmation
PPAM bio dans le Pays HLV : professionnalisation et intégration de la filière 2019-2021	/	16,46/20	16,46/20
Sécurisation et mise en tourisme du site de la tour de Colombières	/	14,33/20	14,33/20
Création de l'itinéraire patrimonial de Villemagne l'Argentière	/	14,33/20	14,33/20
Inventaire et récolement des collections du musée de Minerve	/	14,55/20	14,55/20
Bornes numériques	14,80/20	14,80/20	14,80/20

Les membres du Comité valident à l'unanimité les projets présentés en sélection.

Tous ces projets répondent aux objectifs stratégiques du GAL et ont obtenu une note supérieure à 10. Ils feront donc l'objet d'un financement du programme FEADER LEADER.

V. Date du prochain Comité de Programmation.

La date du prochain Comité de Programmation retenue en séance est fixée le **vendredi 4 juin 2021**. Le Président invite donc les membres à réserver cette date dans leur agenda.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le Président remercie les membres de leur participation et lève la séance du Comité de Programmation à 11h30.

Francis BOUTES,
Président du GAL.



